



Novembre 2024

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 14, numéro 9

Dans ce numéro:

Pour urgences de fin de semaine
(ex: égout bouchés,
pompeur arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

SAINT-CÔME LINIÈRE

DÉFILÉ DE CHEVAUX

14 DÉCEMBRE 2024

15H30

Terrain de soccer vers RTE président Kennedy
8e avenue
Résidence le marie-pier
5e avenue
4e avenue
8e rue
rue principales
casse des jardins, église
casernes de pompier

Procès-verbal: 12 novembre 2024; Dates réunions conseil municipal; Horaire bureau municipal	2-5
Vœux de M. Samuel Poulin	6
Taxes municipales 2024; École d'évan- gélisation du père Émilien Tardif	7
Lecture des compteurs d'eau	8
Fermières; Chevaliers de Colomb; FADOQ; SARL; Bingo mensuel	9
Garage de toile; Collecte des ordures	10
Société historique	11
Formation gardiens avertis et prêts à rester seuls	12
Bingo parents-enfants; Dîner Bingo ainés; cuisines collectives; Cour RCR/DEA	13
Calendrier des loisirs	14
Patinage libre; Club de course; Patin libre; Hockey libre; Location salle Optimiste	15
Jubilé 350'; Viactive	16
Centre de recherche d'emploi; Guignolée	17
Cadets 2787	18
Bibliothèque municipale	19
Développement économique	20
Recyclage; Lampadaires de rue défectueux; Comité consultatif d'urbanisme; Dépôt d'huiles	21
Havre l'Éclaircie; Logements HUM; Aide alimentaire; Le Silbn; CEPS Bse Etch-	22
Popote roulante; Taxi collectif; Répît 2-5 ans	23
Prêt matériel médical; Encombrants ménagers	24

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 7 octobre 2024.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2024 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

DÉPÔT ÉTATS COMPARATIFS SELON L'ART 176.4 C.M

24-11-243 La directrice générale et greffière-trésorière dépose les deux rapports budgétaires comparatifs de la municipalité tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal.

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent pour la même période et le deuxième compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice courant selon les renseignements dont détient la greffière-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

24-11-244 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance spéciale du 7 octobre 2024 ainsi que celui de la séance ordinaire du 15 octobre 2024 tels que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

24-11-245 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'octobre 2024 soient acceptés selon les chèques M2400582 à M2400584, C2400585 à C2400658 et L2400248 à L2400274 pour un déboursé total de 448 706.17 \$ incluant les salaires.

La recommandation de paiement no 3, pour Excavation Paul Jacques Inc., au montant de 232 263.24\$ est également approuvée. Cette facture sera comptabilisée dans les comptes de novembre.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 413-2024 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NO 313-2018 ET 365-2021

24-11-246 Le conseiller, M. Alain Dumas, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 413-2024 sur la gestion contractuelle et abrogeant les règlements no 313-2018 et 365-2021. Dépôt du projet et dispense de lecture.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 414-2024 SUR LES TARIFS MUNICIPAUX 2025

24-11-247 Le conseiller, M. Yvan Bélanger, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 414-2024 sur les tarifs municipaux 2025. Dépôt du projet et dispense de lecture.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 412-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06

24-11-248 La directrice générale/greffière-trésorière présente le second projet de règlement no 412-2024 en indique l'objet et sa portée;

ATTENDU que le conseil municipal peut modifier le Règlement de zonage no 148-06 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par M. Jean-Denis Paquet, conseiller, à la séance du 15 octobre 2024;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté le 15 octobre 2024.

ATTENDU que ledit projet de règlement a été soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que la période de consultation sur ledit projet a été tenue du 18 octobre 2024 au 12 novembre 2024 inclusivement;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 12 novembre 2024;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le second projet de Règlement no 412-2024 modifiant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan;

ATTENDU que le texte du second projet de Règlement no 412-2024 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Yvan Bélanger

APPUYÉ par M. Steven Lebel

ET RÉSOLU unanimement

QUE le second projet de Règlement no 412-2024 modifiant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin d'autoriser plus d'un bâtiment principal en zone industrielle, de corriger les lots où s'appliquent les dispositions particulières aux constructions acces-

soires et complémentaires autorisées sur les terrains du lac à France en tenant compte des nouveaux cadastres suite à la rénovation cadastrale ainsi que d'abroger la dimension minimale pour une construction résidentielle soit et est adopté par ce conseil.

DÉROGATION MINEURE — 1364, 18E RUE – LOT 6 649 365 – MATRICULE 0302-00-4720

24-11-249 Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser le lotissement d'un terrain ayant une façade de 7.51 mètres alors que le règlement de lotissement no 149-06, article 3.2.2, exige 23 mètres de largeur minimale pour un terrain avec un usage de type habitation unifamiliale isolée.

Identification du site concerné

Lot 6 649 365 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin d'autoriser le lotissement d'un terrain ayant une façade de 7.51 mètres alors que le règlement de lotissement no 149-06, article 3.2.2, exige 23 mètres de largeur minimale pour un terrain avec un usage de type habitation unifamiliale isolée.

DÉROGATION MINEURE — 4585, 13E RUE SARTIGAN– LOT 4 891 213 – MATRICULE 9505-31-6998

24-11-250 Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'agrandissement de 1.5 m X 6.7 m (5 pi X 22 pi) de l'abri d'auto existant. Cet agrandissement causera le dépassement de la façade de la résidence par l'abri d'auto de 1.5 m sur une longueur de 6.7 m alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.2 e), mentionne que la marge avant des abris d'auto est celle du bâtiment principal.

Identification du site concerné

Lot 4 891 213 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'agrandissement de 1.5 m X 6.7 m (5 pi X 22 pi) de l'abri d'auto existant. Cet agrandissement causera le dépassement de la façade de la

résidence par l'abri d'auto alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.2 e), mentionne que la marge avant des abris d'auto est celle du bâtiment principal.

APPUI CPTAQ – LOT 3 747 593 – 1075, ROUTE LANGEVIN

24-11-251 ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 1075, route Langevin, lot 3 747 593, afin d'autoriser l'aménagement d'un étang artificiel;

ATTENDU que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ, concernant le lot 3 747 593, afin d'autoriser l'aménagement d'un étang artificiel.

APPUI CPTAQ – LOT 3 747 969 – 428, ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY

24-11-252 ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 428, route du Président-Kennedy, lot 3 747 969, afin d'autoriser un usage commercial de type entrepôt;

ATTENDU que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ, concernant le lot 3 747 969, afin d'y autoriser un usage commercial de type entrepôt.

ADOPTION DES POLITIQUES VISANT LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

24-11-253 ATTENDU QUE l'Organisme implante actuellement un programme de gouvernance de l'information afin de lui permettre de se conformer aux exigences de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (la « Loi 25 ») qui a été sanctionnée et en conséquence, a

modifié substantiellement les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la « Loi sur l'accès ») et des différentes lois sur la vie privée qui s'appliquent à l'Organisme et aussi lui permettre de se conformer à ses nouvelles obligations contractuelles en matière de l'accès à l'information, la sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels;

ATTENDU QUE la Loi sur l'accès demande à l'Organisme de se doter de règles de gouvernance, de politiques et de pratiques visant la protection des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE la directrice générale a approuvé ces politiques et procédures;

ATTENDU QUE conformément aux lois applicables, le Conseil municipal désire que l'Organisme approuve et adopte plusieurs politiques et procédures en matière de protection des renseignements personnels conformément aux modifications législatives apportées à la Loi sur l'accès par la Loi 25 ;

ATTENDU QUE à la suite de leur examen approfondi, le Conseil municipal approuve l'adoption et la mise en oeuvre de ses politiques et procédures au sein de l'Organisme ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN DUMAS, SECONDÉ PAR M. JEAN-DENIS PAQUET ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

1. QUE les documents, politiques et procédures suivantes soient adoptés par l'Organisme :

a) Politique cadre de gouvernance concernant la protection des renseignements personnels ;

b) Politique de protection des renseignements personnels des employés ;

c) Procédure de gestion des incidents de confidentialité impliquant un renseignement personnel ;

d) Procédure de demande d'accès, de rectification et de traitement des plaintes concernant les renseignements personnels ;

e) Procédure relative à l'utilisation ou à la communication de renseignements personnels à des fins de sondage ;

f) Procédure relative à l'utilisation ou à la communication sans consentement de renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques ;

g) Politique de sécurité ;

h) Politique d'anonymisation et de dépersonnalisation ;

2. QUE les politiques suivantes soient adoptées par l'Organisme, publiées sur son site Internet et diffusées par tout moyen propre à atteindre les personnes concernées :

a) Politique de confidentialité ; et la

b) Politique de gouvernance et de gestion des renseignements personnels.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UN MEMBRE DU CONSEIL

24-11-254 ATTENDU que l'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci, une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité ;

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement :

QUE ce conseil municipal prend acte du dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des M. Yvan Bélanger, conseiller no 3.

M. YVES POULIN – EMBAUCHE JOURNALIER ARÉNA

24-11-255 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on embauche M. Yves Poulin, au poste de journalier / maintenance aréna et/ou chauffeur de surfaceuse "zamboni", à temps partiel, pour la saison hivernale 2024-2025, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

MME AUDREY POULIN-GRENIER – EMBAUCHE TECHNICIENNE EN LOISIRS

24-11-256 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on embauche Mme Audrey Poulin-Grenier, au poste de technicienne en loisirs, à temps partiel, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

FERMETURE BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES 2024-2025

24-11-257 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on ferme les bureaux municipaux, du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement, pour la période des fêtes. Le bureau sera réouvert le 6 janvier 2025, dès 8 h.

Tous les autres services de l'aréna et des travaux publics seront ouverts, mais sujets à des modifications d'horaire.

OFFRE DE SERVICES – ECCETERRA – RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE 5E RUE ET ROUTE 173

24-11-258 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de EcceTerra, datée du 29 octobre 2024, afin de produire le relevé topographique de la 5e Rue et d'une section de la route 173, au coût de 10 600 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – EXCAVATION JAMES VEILLEUX INC. – PROLONGEMENT SENTIERS PÉDESTRES

24-11-259 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de Excavation James Veilleux Inc., pour les travaux de prolongement des sentiers pédestres, aux taux horaires proposés.

CONTRAT ENTRETIEN MÉNAGER 2025

24-11-260 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre de Mme Maryse Bougie pour le renouvellement du contrat d'entretien ménager des bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque, caserne et garage municipal) pour l'année 2025, au montant de 8 400 \$.

TRANSPORT AUTONOMIE – CONTRIBUTION 2025

24-11-261 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière renouvelle son adhésion au service de transport adapté Autonomie Beauce-Etchemin pour l'année 2025, qu'elle accepte de payer la contribution fixée à 10 490.48 \$, qu'elle accepte la tarification payée par l'usager et qu'elle reconnaisse Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

UNE LETTRE POUR NOËL – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2024

24-11-262 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on donne une contribution financière de 250 \$ pour le projet Une lettre pour Noël de Mme Kim Boulanger et M. Jonathan Doyon pour l'année 2024.

PRIX DÉPÔT À NEIGE 2024-2025

24-11-263 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que les tarifs pour

l'usage du dépôt à neige pour la période hivernale 2024-2025 soient de 12.88 \$ pour un camion 10 roues, de 14.57 \$ pour un camion 12 roues et de 17.73 \$ pour un camion semi-remorque.

OUVERTURE COMPTE BANCAIRE – CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE

24-11-264 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement

QUE la municipalité demande l'ouverture d'un second compte à la caisse Desjardins du Sud de la Beauce dans le but d'y faire les dépôts du logiciel Qidigo du service des loisirs.

QUE M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, soient les personnes autorisées à signer pour ce nouveau compte bancaire.

APPUI – MARCHÉ ST-CÔME – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET COMMERCE DE PROXIMITÉ

24-11-265 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière appuie le projet d'achat d'une génératrice et d'équipement supplémentaire du Marché St-Côme déposé au programme Fonds régions et ruralité volet commerces de proximité.

PACTE RURAL – AUTORISATION DÉPÔT PROJET DEK HOCKEY

24-11-266 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité dépose un projet au Fonds de développement du territoire pour l'année 2024 pour l'aménagement du terrain de DEK hockey. La municipalité déboursa un montant estimé à 46 900 \$. La municipalité déboursa donc un montant équivalent à 20 % du budget total du projet;

Et que la personne autorisée à signer les documents relatifs au projet soit Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière.

EMPLOI ÉTÉ CANADA – AUTORISATION DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2025

24-11-267 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise Mme Lucie Gilbert, gérante de l'aréna par intérim, à déposer une demande d'aide financière au programme Emploi Été Canada 2025 pour le service des loisirs de la municipalité de St-Côme-Linière.

AUTORISATION SIGNATURE – CONVENTION AVEC ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION

24-11-268 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, à signer la convention avec Éditions Média Plus Communication concernant la mise à disposition gratuite du Mobilier Urbain désigné dans la présente entente.

SIGNATAIRES – MTQ – CONVENTION AIDE FINANCIÈRE – CHEMINS À DOUBLE VOCATION 2023

24-11-269 Il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, soient autorisés à signer la convention d'aide financière avec la Ministre des Transports et de la Mobilité Durable, dans le cadre du Volet : Double vocation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), dossier CLK88638 GGM-2024-02-27-003.

MTQ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION 2024

24-11-270 ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité St-Côme-Linière l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation, du transport lourd pour l'année 2024 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rang 7 et route Fortin	7.9 km	Gravier et bois	1000
Rang 4	6.1 km	Bois	400

Pour ces motifs, sur une proposition de M. Yvan Bélanger, appuyée par M. Alain Dumas, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de St-Côme-Linière demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 14 km.

MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES) – DOSSIER FFF43442 – 29057 (12) – 20240426-003

24-11-271 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le

deuxième versement;

- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Steven Lebel, appuyée par M. Jean-Denis Paquet, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) – DOSSIER NDE96832 – 29057 (12) – 20240426-003

24-11-272 ATTENDU QUE la municipalité de St-Côme-Linière a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de

l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Alain Dumas, appuyée par M. Yvan Bélanger, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Prochaines assemblées
régulières du conseil municipal 2024
Lundi le 9 décembre, 19h
Lundi le 13 janvier, 19h
**Prenez note que les
assemblées ont lieu à la
salle Optimiste,
au 2e étage de l'aréna.**

Conseil municipal
Gabriel Giguère, maire
Simon Breton, conseiller poste 1
Bianca Perreault, conseillère poste 2
Yvan Bélanger, conseiller poste 3
Steven Lebel, conseiller poste 4
Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5
Alain Dumas, conseiller poste 6

Bureau municipal
Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi:
8 h - 12 h 00
13 h - 16 h 30
Vendredi :
8 h – 12 h 00



Vœux de M. Samuel Poulin, député de Beauce-Sud.

Chers amis,

Je tiens par la présente occasion à vous souhaiter un joyeux Noël et une magnifique période des fêtes. Ce moment tant attendu est une occasion importante pour recharger les batteries et se rassembler en famille et entre amis. Entre la musique, les traditions et les belles recettes, Noël demeure une fête unique et rassembleuse.

Ayons, bien sûr, un geste et une pensée pour les personnes seules. Elles sont précieuses et méritent toutes notre attention.

L'année 2024 fut fort chargée en réalisations pour notre population en Beauce. Nous avons livré de nombreux projets, notamment grâce à la collaboration précieuse que nous avons avec votre municipalité. Notre intention est de continuer dans les prochains mois.

À l'occasion de la nouvelle année, je profite également de l'occasion pour vous transmettre mes vœux de santé, de paix et de bonheur. Que 2025 soit à la hauteur de nos aspirations collectives.

Sincères amitiés,

Votre député,

Samuel

RAPPEL

Compte de taxes municipales 2024

Voici quelques informations :

Nouveau code de taxe sur votre facture : Taxe gén. – Service dette. Il s'agit du service de la dette payable par l'ensemble de la municipalité qui était auparavant inclus dans la taxe foncière générale. Dorénavant, cette portion de taxe doit être présentée séparément.

Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 3 mars 2024

2e versement le 14 mai 2024

3e versement le 28 juillet 2024

4e versement le 11 octobre 2024

Frais de retard

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Communauté des serviteurs du Christ Vivant

ACTIVITÉS MENSUELLES EN DÉCEMBRE 2024 – JANVIER 2025

À l'École d'évangélisation du père Émilien Tardif — 1526, 19e rue Saint-Côme (Qc) G0M 1J0

Journée de ressourcement (préparation Noël) : **samedi 7 décembre**, de 9 h à 17 h

Coût : Contribution volontaire, possibilité de dîner (coût 20\$), messe à 16h.

Fête des collaborateurs et la CSCV **samedi 7 décembre** : Messe à 16 h suivie d'un souper.

Veillez confirmer votre présence.

Tous les mardis, de 13 h à 16 h : Adoration (ouvert à tous)

Tous les mercredis dès 19 h : Soirée de prières

MESSE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF – dimanche 8 décembre - mercredi 8 janvier

Récitation du chapelet à 18 h - Adoration à 18h30 - Chants, Louanges à 19 h suivis de la messe.

Agapathérapie : **Pour goûter à la joie d'être aimé** – 12 janvier au 17 janvier, du **dimanche** 19h30 jusqu'au **vendredi** 13 h.

Coût : 450\$.

Tout est recréé par l'Amour de Dieu (libération des conséquences des abus sexuels) – 30 janvier au 2 février, du **jeudi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13 h. **Coût** : 325 \$.

PÉRIODE DES FÊTES: Nous serons **FERMÉS** à partir du **18 DÉCEMBRE 2024** jusqu'à la réouverture le **8 JANVIER 2025** pour la **MESSE EN MÉMOIRE DU PÈRE ÉMILIEN TARDIF**. Prendre note qu'il n'y aura pas d'adoration le 24 décembre.

Pour information et inscription = Tél. : 418-685-3181

Inscription en ligne : <https://www.cscv-quebec.com>

! RAPPEL !

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2024

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2025

Il suffit de se rendre sur notre site internet www.stcomelinere.com

Remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire). Cliquer sur «Envoyer»

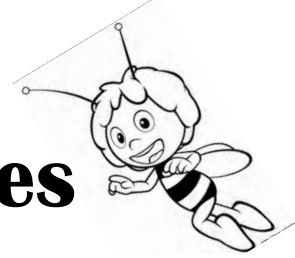
Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous: 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.





Informations générales



Depuis 1933... 90 ans!

Social de Noël des fermières

Judi le 12 décembre
au sous-sol de l'église



Souper à 18h15

Le coût est de 25\$ chaque

Donnez vos noms avant le 8 décembre

Sylvie 685-3309 ou

Lucille 685-2272

P-S : Portez du vert ou du rouge.

On a hâte de vous voir!

Le Conseil.



SARL

POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS ?

Émission de listes à jour de logements disponibles sur le marché de la MRC Beauce-Sartigan, deux fois par semaine.

- Soutien personnalisé selon la situation du ménage
- Obtention d'outils de recherche de logement
- Collaboration et référence vers d'autres ressources ou services
- Mise en place d'un protocole d'urgence pour l'hébergement temporaire, de l'entreposage d'urgent



Pour nous joindre:

Tél.: 418-228-0239

Courriel: soutienclientele@ohsudchaudiere.com

**Chevaliers de Colomb
du conseil 6698**

Réunion régulière
le 2e mardi du mois

**10 décembre 2024,
19h00**

à la sacristie



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions,
communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

ou Louise : 418-685-1273

Bingo chaque 1er dimanche du mois

Salle optimiste 13 h

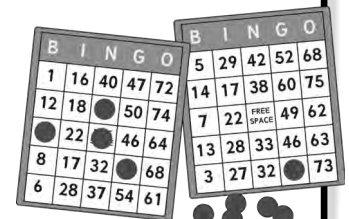
1517, 19e rue, St-Côme-Linière

450\$ en prix

Coût d'entrée: 15\$

18 ans et plus

Bienvenue à tous!



Vous voulez en apprendre plus sur les
organismes dans la région, n'hésitez pas à
consulter le site:

lastationcommunautaire.org

QUELQUES RAPPELS

OBLIGATOIRE

NOS AMIS LES CHIENS

DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE
PAR LEURS PROPRIÉTAIRES,
DANS LA RUE, EN FORÊT,
DANS LES SENTIERS...



Merci de votre collaboration.

Faisons preuve de civisme
en ramassant les excréments de notre
animal,
que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement
propre et agréable pour tous.

Merci de votre collaboration.



Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



Nouveau service animalier

Passeport animal est la nouvelle entreprise qui sera en charge du service animalier dans notre municipalité.

Ils assureront les services suivants:

- Enregistrement des chiens et/ou des chats
- Tenue d'un registre de chiens
- Sauvetage d'animaux errants
- Gestion des plaintes concernant les animaux domestiques
- Application de divers règlements municipaux concernant les animaux



418-774-4444
info@passeportanimal.com
www.passeportanimal.com



Collecte des ordures

Retour de l'horaire régulier, soit une collecte aux 2 semaines.

En décembre, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi le 10 (Est) Jeudi le 12 (Ouest)
Mardi le 24 (Est) Jeudi le 26 (Ouest)

Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
novembre																																				
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:
Lundi et mercredi 13h à 16h
1^{er} dimanche du mois 13h à 16h
Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



Le 6 décembre 1937, le conseil de la municipalité du village de Linière (1912-1990) fait une demande d'octroi auprès du gouvernement pour bâtir une salle paroissiale. Suite à l'ouverture de la salle paroissiale en 1938, les euchres, les bazars, le théâtre amateur et les expositions prennent de l'ampleur. Les fêtes familiales (mariages, noces d'argent et d'autres anniversaires) sont souvent célébrées dans cette belle grande salle. Notons, entre autre, le bazar de 1945 qui rapporte 4400\$ en revenus nets pour renouveler l'orgue de l'église. Les religieuses du couvent, à partir de 1944, organisent des soirées avec musique, récitations et pièces comiques. En 1945 et pendant plusieurs années, le Père Noël prend l'habitude de venir à Saint-Côme pour remettre aux enfants des cadeaux et des friandises. Depuis ce temps, toutes sortes d'événements se sont déroulés dans cette salle : cinéma, spectacles de groupes musicaux, parades de mode, pièces de théâtre, rencontres familiales, assemblées politiques, réunions de différents mouvements, etc. Ce lieu est rempli de souvenirs.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Jeannine Dumas (134-27)

Formation gardiens avertis

et prêts à rester seuls



Inscription obligatoire
418 685-3825 poste 304



PLACES LIMITÉES

GARDIENS AVERTIS

18 janvier 2025

9h à 16h

L'ENFANT DOIT AVOIR

10 ANS ET 10 MOIS

MINIMUM AU MOMENT

DU COURS. 60\$

PRÊTS À RESTER

SEULS

19 janvier 2025

9h à 14h

L'ENFANT DOIT AVOIR

8 1/2 ANS MINIMUM

AU MOMENT DU

COURS. 55\$

POUR LA FORMATION, VOUS AUREZ BESOIN:

- POUPÉE OU TOUTOU GROSSEUR MOYEN POUR LA MISE EN COUCHE
- CRAYON ET PAPIER
- COLLATIONS, REPAS
- SOULIERS D'INTÉRIEUR



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA SAINT-CÔME-LINIÈRE

DIMANCHE 15 DÉC. 2024

BINGO DE NOËL
PARENTS-ENFANTS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

13H

10\$/ADULTE RÉSIDENT
 15\$/ADULTE NON-RÉSIDENT
 5\$/ENFANT



PLACES LIMITÉES!!!

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 6 DÉCEMBRE. 418 685-3825 POSTE 304

SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA



Diner Bingo
Aînés

Mercredi 18 décembre
12h00

Inscription obligatoire avant le 16 décembre 418 685-3825 poste 304

15\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Salle Optimiste de l'Aréna

PROJET

CUISINES COLLECTIVES

cuisinez en bonne compagnie!!!

EN PETIT GROUPE, VOUS CUISINEREZ AU MOINS TROIS RECETTES ET POURREZ REPARTIR AVEC DES PORTIONS!

PLAGE HORAIRE À DÉTERMINER SELON VOS DISPONIBILITÉS.

Places limitées!

Inscription ou information
 418 685-3825 poste 304

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE



RCR/DEA

NIVEAU C

(GRAND PUBLIC)

15 JANVIER 2025

13H À 17H

70\$

ATELIER FORMATION RCR PREMIERS SECOURS

- ✓ TAXES INCLUSES
- ✓ DURÉE: 4 HEURES
- ✓ CERTIFICATION: CROIX-ROUGE CANADIENNE
- ✓ VALIDITÉ: 3 ANS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE:

418 685-3825 POSTE 304

SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA

ACTIVITÉS-LOISIRS Décembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Bingo pour tous 18 ans+ salle Optimiste 13h	2	3 Club marche 8h45 Vie active aînés 10h	4 Vie active aînés 18h	5 DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	6 HOCKEY LIBRE 17h-18h	7
8	9 Cuisine collective Groupe 1 13h00	10 Club marche 8h45 Vie active aînés 10h	11 Vie active aînés 18h	12 DANSE COUNTRY 18H30 PATIN LIBRE 19h	13 HOCKEY LIBRE 17h-18h	14
15 BINGO PARENT-ENFANT 13H	16	17 Club marche 8h45	18 DINER BINGO AINÉS 12h00	19 PATIN LIBRE 19h	20 HOCKEY LIBRE 17h-18h	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	FERMÉ!			



Peut être sujet à changement surveiller la page Facebook de l'aréna



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomelinriere.com

PATINAGE LIBRE

0-5 ANS = GRATUIT
6 - 12 ANS = 2\$
13 ET PLUS = 3\$
FAMILLE = 6\$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

SURVEILLEZ LA PAGE FACEBOOK DE L'ARÉNA SAINT-CÔME LINIÈRE TOUS LES LUNDIS L'HORAIRE DE LA SEMAINE EST AFFICHÉ.

ARÉNA 1517 19E RUE A SAINT-CÔME LINIÈRE



CLUB COURSE ST-CÔME
LES JEUDIS 18:30
DÉPART DE L'ARÉNA

PATIN LIBRE
JEUDI 19 H



HOCKEY LIBRE
VENDREDI 17-18 H



LOCATION SALLE OPTIMISTE
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS, PARTYS DE BUREAU, FÊTES FAMILIALES, ETC. PLUSIEURS DISPONIBILITÉS

CONTACTEZ LE SERVICE DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304



JUBILÉ 350'

Dimanche le 8 décembre après une année d'activités et de célébrations spéciales vous sera offerte une messe de clôture du Jubilé du diocèse de Québec.

Lors de cette messe, nous recréerons une célébration à l'ancienne. Constables et Mr de Laval seront sur place (personnifié), petits servants de messe, église plus personnalisée, etc.

Tous les paroissiens qui assisteront à la messe sont invités à se costumer pour l'occasion. Mesdames et messieurs, sortez vos manteaux de fourrure, étole de vison, beaux chapeaux, et vos paletots d'époque ils seront de mise.

Osez embarquer pour faire de cette célébration un événement mémorable.

Invitation du comité du 350e

VIACTIVE PREND DES VACANCES LE 12 DÉCEMBRE. DE RETOUR LE 14 JANVIER !

<p>VIACTIVE DE JOUR À SAINT-GÔME</p>  <p>Lieu : Salle optimiste, à l'aréna</p> <p>Animatrice Odile Lessard</p> <p>LES MARDIS ★ 10H00 À 11H00 ★</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS À ANNE ROY 418-228-0007</p>	<p>VIACTIVE DE SOIR À SAINT-GÔME</p>  <p>Lieu : salle de l'Aréna GRATUIT animatrice Nathalie Vigneault</p> <p>LES MERCREDIS ★ 18H00 À 19H00 ★</p> <p>INSCRIVEZ-VOUS À NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476</p>
--	--

**DÉLAIS
RAPIDES**

**SERVICES
SANS FRAIS**

**CONSEILS
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES
EFFICACES**



CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCE-ETCHEMINS INC.

*Un acteur majeur
pour votre retour en emploi*



Avec la participation financière de:

Québec 

SAINT-GEORGES
418 227-5445

SAINTE-MARIE
418 386-4445



crebe.qc.ca

**Élevons nos enfants
à leur plein potentiel**



Surveillez notre

 **GUIGNOLÉE**

le 14 décembre 2024

**CPS Les
Passerelles**



Centre de pédiatrie sociale
Beauce-Sartigan

Découvrez nos services
ou appuyez nos enfants



cpslespasserelles.com

Des nouvelles du Corps de cadets 2787 de St-Zacharie

Le corps de cadets est très actif depuis le début de l'année. Voici un aperçu de ses activités du mois d'octobre.

Le 5 octobre dernier, nos cadets ont participé à une journée topographie. Ils ont dû chercher les items pour la préparation de leur souper en se tirant des azimuts à l'aide d'une boussole, sur le boisé de la municipalité de St-Zacharie qui se rends jusqu'à la cabane de l'âge d'or.

La fin de semaine du 18 au 20 octobre, nos cadets se sont rendu sur la base militaire de Valcartier pour apprendre sur la survie. Ils ont eu la chance d'expériménté le vélo de montagne, le canot ou se sont initiés au rappel.

Nos tireurs ont repris leur pratique de tir et nos musiciens tenteront de vous impressionner encore cette année lors de notre revue annuelle.

Tu cherches une activité à faire le vendredi soir ?

Si tu as entre 12 et 18 ans, j'ai ce qu'il te faut! Joint-toi au corps de cadets 2787 de Saint-Zacharie. Une unité dynamique prête à te faire relever des défis. Des activités pour tous les goûts t'attendent et c'est 100% Gratuite! Viens nous voir à l'école des Sommets le vendredi dès 18h30.

Pour information

Capitaine Marie-Claude Guay, cmdt
418-278-3746,
Marie-Claude.Guay@cadets.gc.ca.



Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :

Corps de cadets 2787 de St-Zacharie

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.**
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

**Nouveautés «best-sellers»
à la bibliothèque municipale
Location à 2.50\$ / 2 semaines**

**Seule la collection «best-sellers»
est payante.**

**Tous les autres livres et magazines
sont gratuits.**

Chers usagers,

la bibliothèque sera fermée durant le congé des fêtes, soit du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

La dernière journée pour remettre vos livres est **le samedi 21 décembre 2024 entre 10 h et midi.**

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2025!

L'équipe de la Bibliothèque

Décembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi
1 Fermée	2 8h30-12h00 13h00-16h30	3 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	4 8h30-12h00 18h30-20h30	5 Fermée	6 Fermée	7 10h00-12h00
8 Fermée	9 8h30-12h00 13h00-16h30	10 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	11 8h30-12h00 18h30-20h30	12 Fermée	13 18h30-20h30	14 Fermée
15 Fermée	16 8h30-12h00 13h00-16h30	17 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	18 8h30-12h00 18h30-20h30	19 Fermée	20 Fermée	21 10h00-12h00 Heure du conte de Noël
22 Fermée	23 Fermée	24 Fermée	25 Fermée	26 Fermée	27 Fermée	28 Fermée
29 Fermée	30 Fermée	31 Fermée				

La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au **1551, 19^e Rue à St-Côme-Linière**. N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(418) 685-3825 poste 205** pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à st-come@stcomelinriere.com.

Merci de votre collaboration!

Nouveau développement résidentiel
Les Boisés Dulac
(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancludac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:
**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc**
418-230-8088

Courriel :
dennispoirier@hotmail.com



Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la
16e Rue, entre la
12e Avenue et la
16e Avenue, asphaltée.

**Services d'aqueduc et
d'égout inclus.**

À proximité des services
municipaux:
École, aréna, église,
bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas
(418) 226-8370

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Nouveau promoteur immobilier!

Projet de jumelés et maisons neufs à
vendre à Saint-Côme-Linière dans la
13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise
locale, fait maintenant des constructions
neuves aux allures chics et contempo-
raines. L'entrepreneur propose un rapport
qualité/prix sans égal!

Situé dans le cœur du village, vous aurez
accès à l'école primaire, l'aréna et plu-
sieurs autres services de choix et installa-
tions sportives.

13e rue
Phase 1 – en cours
Phase 2 – à venir
Phase 3 – à venir



AVIS AUX PROMOTEURS

Lot de terrains à vendre 17e rue

Pour information: Municipalité St-Côme-Linière

418-685-3825

poste 202



Avez-vous visité notre site internet? www.stcomeliniere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook? [Municipalité St-Côme-Linière](#)

Dépôt d'huiles diverses

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus.

Le service demeure sans frais.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux.

Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière
(Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230



Merci de votre collaboration

Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

RECYCLAGE

En décembre 2024, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 5 décembre

Jeudi le 19 décembre



Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser:

**www.stcomeliniere.com,
onglet «services»**

Défectuosité lampadaires de rue.



Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Havre l'Éclaircie

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine

Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

Les formulaires de demande de
logement sont disponibles au
bureau municipal.

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce- Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel:

cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464





Réservation
418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utilisé nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



VIENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS A
8:30 AU
418-228-9192**

**Service de popote roulante,
2 jours/semaine, Saint-Côme**

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations :

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com

Devenons amis!



Association
Bénévole
Beauce-
Sartigan





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinriere.com

www.stcomelinriere.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Offres d'emploi

Municipalité St-Côme-Linière

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité.



Réservation

418-227-2626

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811

Info-social

24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



ENCOMBRANTS MÉNAGERS



(418) 685-2230

ME MARIE-ÈVE POULIN

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.